



PROCES-VERBAL
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 16 JUIN 2016

L'an deux mille seize, le Jeudi 16 Juin à 20 heures 30 minutes, le conseil municipal de la commune de Frontenay-Rohan-Rohan dûment convoqué le 10 Juin 2016, s'est réuni en session ordinaire dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Bernard BARAUD, Maire,

Nombre de conseillers en exercice : **23**

Nombre de membres présents : **17**

Nombre de votants : **21**

Présents : Bernard BARAUD, Alain CHAUFFIER, Raymond CAILLETON, Martine PEDROLA, Michel MAGNERON, Claude POUPINOT, Valérie MESNARD, Elisabeth DEGORCE, Olivier POIRAUD, Thierry ALLEAU, Sandrine DOOLAEGHE, Stéphane BARILLOT, Cyril RIGAUDEAU, Sonia THOMAS, Pierrick CLEMENT, Katia GABILLIER, Cécile DRAUNET.

Absents excusés : Sylvie BRUMELOT, Brigitte BONNAUD-TOUCHARD, Véronique GUIGNE, Aurélia LAURENT

Absents : Bruno PAROLDO, Laurent COCHELIN

Procuration : Sylvie BRUMELOT à Alain CHAUFFIER, Brigitte BONNAUD-TOUCHARD à Raymond CAILLETON, Véronique GUIGNE à Bernard BARAUD, Aurélia LAURENT à Katia GABILLIER.

Secrétaires : Olivier POIRAUD, Pierrick CLEMENT.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 MAI 2016

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir se prononcer sur le procès-verbal du conseil du 24 mai qui leur a été transmis avec le présent rapport de présentation.

Ont voté pour : 19, abstentions : 3

DEMANDE DE SUBVENTION ASSOCIATION DES PARALYSES DE France

Par courrier du 1^{er} juin 2016, l'association des paralysés de France sollicite la commune pour une subvention au titre de l'année 2016.

Le Conseil Municipal est invité à délibérer sur cette demande.

Ont voté pour : 1, contre : 20.

BRANCHEMENT AU RESEAU COLLECTIF D'EAUX USEES

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la nécessité de passer commande auprès du service assainissement de la CAN pour le raccordement du futur WC public dans le parc du logis, rue Giannésini.

Le coût de ce raccordement est de 2 153.78 €.

Cette dépense pourra être imputée en dépenses d'investissement – opération 0160 – LOGIS RUE GIANNESINI – article 21532 réseaux d'assainissement.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer la demande de raccordement et l'accord de tarification de branchement.

AVENANTS AUX MARCHES PORTANT SUR L'AMENAGEMENT DE LA CUISINE ET DU BATIMENT EXISTANT A L'ECOLE ELEMENTAIRE « LA FONTAINE »

Monsieur le Maire propose, après avis de la commission MAPA réunie le 16 Juin 2016 de signer les avenants suivants concernant la deuxième phase, actuellement en cours, des travaux de construction d'un CLSH et d'un préau, extension et réhabilitation des cuisines et des bâtiments existants à l'école « la Fontaine ».

Un premier avenant de 1 127.69 € concernant la phase 2 pour le lot 3 – charpente bois, bardage (entreprise POUGNAND) a fait l'objet d'une délibération du conseil municipal le 28 avril dernier.

Les avenants proposés portent sur :

lot	Montant du marché initial - phase 2 HT	Objet de l'avenant	Montant de la plus-value HT	Montant de la moins-value HT	Montant de l'avenant	Nouveau montant du marché - phase 2 HT
2 – GROS ŒUVRE - entreprise GUILLEBEAUD	34 657.13	Modification cuisine + renforcement dallage	5 007.61		6 167.61	40 824.74
		Reprise de largeur de passage d'ouverture	1 160.00			
7 – MENUISERIES INTERIEURES - SARL P.	26 406.71	Modifications dans la cuisine	1 956.25		355.31	26 762.02
		Modification de la porte local CTA	625.80			

BODIN		Modification de la porte du tableau divisionnaire au R + 1	810.20			
		Plans d'évacuation			148.62	
		Bloc porte 50 x 204			341.60	
		Bloc porte 83 x 204			875.73	
		Modification essence des habillages d'ouverture			731.60	
		Dépose des tablettes/patères			154.96	
		Gaine cache tuyaux			66.03	
		Poteaux anodisés			718.40	
	8 – PLATRERIE ISOLATION BOURDEAU					
37 351.29	-	Cloison provisoire	2 176.00			- 374.46
		Modification de la cloison du local CTA				
		Modifications dans la cuisine	700.00			
		Provision de 10 m2 de gaines + gaine hotte laverie			1 055.50	
		Sofite salle de repas et salles de classes				
		Doublage cf de la classe 4			1 387.65	
		Plafond des sanitaires/vestiaires			409.51	
		Modification des trappes				
		Doublage en partie haute de l'escalier			397.80	
		9 – FAUX-PLAFONDS, ISOLATION PLAFONDS REVS				
11 893.11	-	Faux plafond de la salle de repas	3 624.55			5 013.16
		Faux-plafond dans la zone cuisine	2 981.26			
		Faux plafond dans le sanitaire élèves au RC			217.65	
		8 trappes en provision			1 200.00	
		Décroche de plafond			175.00	
36 976.83						

10 CARRELAGE, FAIENCE BOURDEAU	-	27 528.89	Carrelage + plinthes circulation + sanitaire de l'étage	5 944.10		5 184.10	32 712.99
			Modification dans la cuisine	1 140.00			
			5 siphons de sols		1 900.00		
12 – PEINTURE, ISOLATION THERMIQUE PAR L'EXTERIEUR - TASTET		64 966.40	Toile de verre dans les classes et la circulation R + 1	4 264.70		3 776.00	68 742.40
			Laquage des portes de l'ascenseur	324.56			
			Peinture en plafond des cuisines		813.26		
16 ELECTRICITE - BRUNET	-	59 155.50	Modifications dans la cuisine	4 771.00		9 591.00	68 746.50
			Modifications dans la salle de restaurant	4 820.00			
17 CHAUFFAGE, VENTILATION, PLOMBERIE - MISSEARD QUINT	-	85 486.30	Modifications dans la cuisine	3 462.33		3 462.33	88 948.63
18 EQUIPEMENT DE CUISINE - LE FROID VENDEEN	-	11 860.80	Modification dans la cuisine	1 206.81		229.88	12 090.68
			Suppression de la centrale de lavage		976.93		
19 SERRURERIE	-	6 580.90	Dépose et repose de l'escalier métallique		400.00	- 400.00	6 180.90
Rappel lot 3 - charpente bois bardage POUGNAND (délib du 28.04.2016)		38 784.61	Bardage en périphérie du CLSH	1 127.69		1 127.69	39 912.30
Les lots 1, 4, 5, 6 et 13 ne donnent pas lieu à des avenants.							
Total des marchés phase 2		483 142.3 1				34 132.6 2	517 274.93 Soit une augmentati on de 7.10 %

L'ensemble de ces avenants représentant une augmentation supérieure à 5 % de l'ensemble des marchés, la commission MAPA, réunie le 16 Juin à 17 h 00 a examiné et émis un avis favorable sur ces avenants.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise monsieur le Maire à signer ces avenants.

REVISION DES TARIFS DE LA CANTINE A COMPTER DU 1^{ER} AOUT 2016

Il est proposé de fixer les tarifs des restaurants scolaires, après étude par la commission finances, à compter du 1^{er} août 2016 :

	Tarifs au 1 ^{er} août 2015	PROPOSITION Tarifs au 1 ^{ER} août 2016
Enfants	2.50	2.70
Cantinières	2.50	2.70
Enseignants en surveillance	2.50	supprimé
Enseignants	4.80	5.20
Adultes	4.80	5.20

Ont voté pour 18, abstention : 2, contre : 1

REVISION DES TARIFS DE LA GARDERIE A COMPTER DU 1^{ER} AOUT 2016

Il est également proposé d'augmenter les tarifs de la garderie périscolaire au 1^{er} Août 2016, selon les propositions de la commission finances, soit :

	Tarifs actuels	Nouveaux tarifs
Carte de garderie de 30 demi-heures	22.50	24.00
Tickets individuels	1.00	1.20

Ont voté pour : 20, contre : 1 abstention : 0

REVISION DES TARIFS DE LOCATION DE SALLES A COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2017

La commission finances a réfléchi sur une augmentation des tarifs des salles communales et a fait les propositions suivantes :

	Tarifs actuels		Proposition commission	
	UTILISATEURS DE LA COMMUNE	HORS COMMUNE	commune	Hors commune
SALLE POLYVALENTE				
Assemblée générale et réunions associations	gratuit	44.00	Gratuit	70.00
Jeux divers en matinée	96.00	140.00	115.00	175.00
Jeux divers en soirée	127.00	199.00	150.00	250.00
Bals spectacles dîners dansants	150.00	250.00	180.00	315.00
Lendemain de soirée	100.00	100.00	120.00	125.00
Vin d'honneur (grande salle)	80.00	130.00	100.00	165.00
Hall d'entrée et petite salle	50.00	70.00	60.00	90.00

Cuisine (en supplément des tarifs ci-dessus)	50.00	50.00	60.00	65.00
Caution (attestation responsabilité civile à fournir)	500.00		500.00	
Forfait chauffage en sus (sauf AG et réunions des associations communales) du 15.10 au 15.04 et sur demande du preneur de 20.00 par jour			25.00	
SALLE JEAN MONNET				
Assemblée générale et réunions associations	Gratuit	30.00	gratuit	50.00
Autres manifestations location salle	75.00	100.00	100.00	150.00
Lendemain			50.00	75.00
Caution (attestation responsabilité civile à fournir)	250.00		250.00	
Forfait chauffage en sus (sauf pour AG et réunions des associations communales) du 15.10 au 15.04 et sur demande du preneur de 10.00 par jour.			15.00	
SALLE D'EXPOSITION TOUR DU PRINCE				
La semaine du jeudi au jeudi, 1 ^{ère} location	63.00	128.00	100.00	200.00
La semaine, locations suivantes	128.00	128.00	80.00	160.00
Le week-end du vendredi au lundi, 1 ^{ère} location	32.00	82.00	50.00	120.00
Le week-end, locations suivantes	82.00	82.00	40.00	85.00
La journée	21.00	63.00	35.00	85.00
La journée, locations suivantes	63.00	63.00	supprimé	
Forfait matériel + caution matériel 400.00	40.00		50.00	
Caution	400.00		400.00	
Forfait chauffage en sus (sauf pour AG et réunions des associations communales) du 15.10 au 15.04 et sur demande du preneur = non prévu			20.00	

Rappel gratuités permanentes ou tarifs spéciaux accordés :

Association/circonstances	Date délibération	Observation
Bourse aux vêtements	10.12.2009	Location 150.00 pour chaque manifestation (environ 8 jours)
Assolma	10.12.2009	Gratuité 4 jours par an
Association F2R	10.10.2013	Gratuité
Etablissement Français du sang	19.02.2015	Gratuité 3 jours par an pour collectes
Gratuité salle Jean Monnet à l'occasion d'inhumations	02.07.2015	Gratuité pour le Frontenaysiens lors des inhumations de Frontenaysiens et dans la limite de 3 heures dans le créneau horaire 9 h – 19 h 00. Chèque de caution de 250.00 demandé

- En ce qui concerne les tarifs proposés pour la salle polyvalente :

Ont voté pour : 18, contre : 1, abstentions : 2

- En ce qui concerne les tarifs proposés pour la salle Jean Monnet :

Ont voté pour : 17, contre : 1, abstentions : 3

- En ce qui concerne les tarifs proposés pour la Tour du Prince :

Ont voté pour : 16, contre : 2, abstentions : 3

REVISION DES TARIFS DU CIMETIERE A COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2017

Type de concession	Tarifs 2011	Propositions
<u>Concessions cimetière</u>		
- concession 2 m2 de 30 ans	100.00	150.00
- concession 2 m2 de 50 ans	150.00	200.00
<u>Columbarium</u>		
- concession de 15 ans	170.00	210.00
- concession de 30 ans	385.00	470.00
- concession de 50 ans	693.00	supprimé
<u>Jardin d'urnes (CAV'URNES)</u>		
- concession de 30 ans	50.00	100.00
- concession de 50 ans	75.00	150.00

Ont voté pour ces nouveaux tarifs : 20, contre : 1

REVISION DES TARIFS DES DROITS DE PLACE

Type de commerce	TARIFS DEPUIS LE 01.07.2012	Nouveaux tarifs proposés par la commission finances
Camion outillage	50.00 par jour	70.00 par jour
Forains	20.00 par jour	30.00 par jour
Cirques	70.00 par jour	90.00 par jour

Ces nouveaux tarifs pourraient s'appliquer à compter du 1^{er} janvier 2017.

Ont voté pour : 18, contre : 2, abstention : 1

INSTITUTION D'UN TARIF ANNUEL POUR LES COMMERCANTS DU MARCHÉ A PARTIR DU 1^{ER} JUILLET 2017

Monsieur le Maire propose, après avoir sollicité l'avis de la commission finances, de fixer à 50.00 € par an les droits de place pour les commerçants du marché.

Ce tarif pourrait s'appliquer à partir du 1^{er} Juillet 2017, l'engagement d'une gratuité pendant trois ans ayant été pris lors de la création de ce marché du mardi matin.

Il est également proposé d'appliquer la gratuité la première année pour les nouveaux commerçants qui viendraient s'installer sur le marché.

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

ACQUISITION D'UN PANNEAU NUMERIQUE D'INFORMATION

Un crédit de 27 000.00 € a été inscrit au budget sur l'opération 0129 – acquisition de matériel, dont

7 000.00 € destinés à l'acquisition d'un panneau numérique d'information ont été inscrits sur l'article

2188 – autres immobilisations corporelles.

Plusieurs devis négociés sont parvenus en Mairie :

Fournisseur	Dimension du caisson (brut) L x H en mètres	Surface d'affichage (L x H) en mètres	Prix HT	observations
LUMIPLAN	1.71 x 1.44	1.59 x 0.93, soit 1.48 m ²	11 490.00 remisé à 6 247.00	Paiement possible en 2 exercices, soit 50 % à l'installation et 50 % au 1 ^{er} semestre 2017
SIGNALETIVE	1.12 x 1.58	1.43 x 0.82 soit 1.17 m ²	11 709.00	
ELANCITE	1.10 x 0.92	0.96 x 0.64 soit 0.614 m ²	3 999.00	

Un contrat de maintenance sera proposé au conseil municipal après la garantie de 2 ans. Il est évalué à environ 300.00 € par an.

La commune se chargera de l'alimentation électrique ainsi que du socle en béton nécessaire à l'installation du panneau. La commune demandera également les autorisations nécessaires à cette installation.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de retenir l'offre de LUMIPLAN pour un montant de 6 247.00 € HT.

Ont voté pour : 20, abstention : 1

La séance se termine à 23 heures.